

Compte-rendu du Conseil Municipal du 2 Juillet 2020

Excusés : G. Bertola-Boudinaud (Pouvoir à C. Jacobs), C. Sondaz (Pouvoir à J. Gallin-Martel), A. Talbot (Pouvoir à B. Belony), X. Francisco, D. Rahis.

Secrétaire de séance : L. Glad

Information sur le déconfinement : Les écoles ont repris avec tous les enfants. Très peu d'absents – environ deux par classe. La commune a adapté le nettoyage/désinfection des locaux.

Le Centre de Loisirs sera ouvert 3 semaines en juillet, l'animation confiée à la Fraternelle – application de la règle 1 animateur pour 12 enfants – pas de sortie en car et pas de mini-camp cette année. Des animations complémentaires seront mises en place (Atelier boulangerie – atelier planétarium, sortie pêche avec la gaule Berjalienne)

Pour les salles communales, le ménage a été remis en place. Les utilisateurs font valider en mairie le protocole élaboré par leur fédération.

Travaux de la place du 8 mai 45 : Le chantier débutera en septembre. Le stationnement sera interdit pendant la durée des travaux. Les véhicules seront orientés vers le stationnement existant rue du Stade et rue Jean Moulin. Pour les temps forts, marché, spectacle à la Salle des Fêtes, la cour de l'école sera ouverte. L'accès à la caserne des pompiers sera maintenu pour les pompiers avec une barrière de police à l'entrée de l'allée.

Convention voirie CAPI : Actualisation de la convention de déneigement. La commune assure le déneigement des voiries des zones d'activités communautaires. Le Tarif du déneigement passe à 0,208617€ le m². Décision de signer la nouvelle convention à l'unanimité.

Travaux d'aménagement d'une salle de classe dans l'ancien dojo au Foyer : Rappel du projet validé par l'Inspection de l'Education Nationale. Acceptation à l'unanimité du contrat de maîtrise d'œuvre de Jean Pierre Colomb, architecte qui a pris la suite de Walter Piccoli : Projet, Assistance passation des contacts, Visa, Direction de l'exécution des contrats de travaux, Assistance aux opérations de réception, OPC pour un montant de 4160€ HT. Acceptation à l'unanimité du diagnostic amiante de SOCOTEC pour un montant de 595,00€ HT.

Désignation d'un DPO : Dans le cadre du RGPD (Règlement Général de Protection des Données) les communes doivent désigner un DPO (Data Protection Officer – Délégué à la Protection des Données –en français). La commune a résilié le contrat de DPO avec Go Concept, car la CAPI a mis en place un DPO mutualisé. Décision unanime de désigner le DPO de la CAPI : Christophe DIBON et d'autoriser le Maire à signer la convention avec la CAPI.

Modification des commissions municipales : Le groupe minoritaire décide de participer aux commissions municipales. Décision, à l'unanimité de modifier la composition des commissions municipales pour ajouter : Commission des finances et développement économique : Bernard Belony – Armelle Talbot ; commission scolaire : Nicole Yvrard, Armelle Talbot ; Commission Travaux : Nicole Yvrard, Jean-Pierre Mailles ; commission cadre de vie environnement : Bernard Belony, Jean-Pierre Mailles.

SARA Aménagement : Désignation d'un représentant au sein de la SPLA (Société Publique d'Aménagement). A l'unanimité Laurent Glad est élu pour représenter la Commune à l'Assemblée Générale et à l'Assemblée Spéciale de SARA Aménagement.

Autorisation donnée au Maire pour le recrutement de contractuels : Dans le cadre de la gestion au quotidien, la commune est parfois amenée à faire appel à des contractuels afin d'assurer un remplacement. Décision unanime d'autoriser le Maire à procéder au recrutement de contractuels et à signer toutes les pièces afférentes.

Dénomination d'une nouvelle voirie : Le lotissement Viviant à Boussieu crée une voirie qu'il convient de dénommer. Proposition de la dénommer : Allée Ambroise Croizat (du nom du fondateur de la Sécurité Sociale prévue dans le cadre du Programme National de la Résistance). Sur proposition de Nicole Yvrard, le Conseil Municipal à l'unanimité décide de dénommer la voirie « Allée Elsa Triolet », écrivaine, première femme à avoir obtenu le prix Goncourt.

Compte-rendu de la rencontre sur l'école de Boussieu : La rencontre s'est déroulée le 23 juin avec les élus de Bourgoin-Jallieu, l'Inspectrice Départementale et les directrices des trois écoles. L'école de Boussieu est saturée (140 élèves) sans possibilité de création de classe. Décision de ne plus inscrire d'enfants à Boussieu mais de les inscrire à l'école du Centre (Primaire et Maternelle).

Compte-rendu des conseils d'école :

Ecole Primaire : effectifs 2020-2021 : 125 élèves inscrits à ce jour. On ne tient pas compte des arrivées possibles en cours d'année pour une ouverture de classe en septembre. Pour les petits et gros travaux à réaliser, la directrice nous a fait parvenir une liste détaillée.

Ecole Maternelle : départ à la retraite d'un agent d'animation, qui sera remplacée par une personne actuellement en périscolaire et qui vient de passer un CAP Petite Enfance. Effectifs 2020-2021 : pour le moment, 70 élèves sont inscrits à ce jour ; la rentrée de septembre sera échelonnée pendant 2 jours pour les PS.

Compte-rendu des commissions :

Environnement : Lutte contre l'ambrosie. Inventaire des points de développement afin de faire des courriers aux propriétaires. Relancer la fauche supplémentaire pour cette année et étudier la proposition de la CAPI. Fleurissement. Repérage des maisons remarquables afin de mettre en place le jury.

Culture : 5 séances sont déjà arrêtées pour les soirées de Nivolas. Reste 3 séances à programmer. Le Forum des associations se déroulera le samedi 5 septembre de 10h à 13h, avec les associations de la commune au stade. Repli à la Salle des Fêtes en cas de mauvais temps. Les vœux de la Municipalité sont fixés au 8 Janvier 2021

Jeunes : Mise au point du programme du Centre de Loisirs avec la Fraternelle. Réflexion sur le programme de mise en place du Conseil Municipal Enfants. Les élus sortants seront invités à la cérémonie du 14 Juillet.

Scolaire et Périscolaire : le point des mouvements du personnel en périscolaire :

- départ de la coordinatrice actuelle pour laquelle un remplaçant pour septembre a déjà été trouvé.
- A partir du 1^{er} sept, l'entretien du RS et des salles du périscolaire sera fait par une personne déjà en place, qui participera également à la surveillance de cantine ainsi qu'à la garderie du soir.
- Il reste à trouver une personne en périscolaire (cantine et garderie du soir)

Vie associative : Objectif de renforcer la proximité avec les associations, être à leur écoute pour répondre au mieux à leur attentes (Rencontre au forum des associations). 2 projets sont proposés impliquant les associations: PEDT et candidature de la commune au label "Terre de jeux 2024". Passage en vue des plannings d'utilisation des salles communales. Proposition d'étudier des stages inter-associations pour les courtes vacances scolaires.

Urbanisme :

Déclarations préalables :

Damien Bichet et Hervé Vernay : Parcelle AE 475, en zone Ua au PLU, pour réfection d'une toiture en vue de réhabilitation d'un logement existant au 2670 RD 1085.

SCI Aytakin : parcelle AE165, en zone Ua, pour réfection de la toiture au 2539 RD 1085.

Edmer Murat : parcelle AB 952, en zone AUbOA2 au PLU pour construction d'une piscine aux portes de Nivolas.

Manuel Gomes : en zone Ub au PLU, blanc et bleu Bg1 au PPR, pour transformation d'une fenêtre en porte d'accès au garage, au 52, Allée de l'Agny.

Permis de construire :

Abdullah Colak : parcelle AB 363p, en zone UbOA1 au PLU, bleu Bc au PPR, pour construction d'une maison individuelle sur le lot 9 des logis de Boussieu.